



WWW.ABYSSNAUT.COM

SEPTIONE PRO SÉCURITÉ MATÉRIEL

PRODUIT DÉSINFECTANT : APPLICATION PAR TREMPAGE

Traitement bactéricide, fongicide, algicide et antiviral des EPI et ARI.

Produit à usage Professionnel

Testé selon les procédures AFNOR

Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

UTILISATEURS :

SDIS, Sécurité Civile, Armée, Ateliers de maintenance...

DOMAINE D'UTILISATION :

Désinfection des embouts buccaux, ARI et EPI.

Peut être utilisé en cuve à ultrasons.

Données techniques

Couleur	Incolore	-
Base	DDAC	-
Masse volumique à 20°C	980 g/L	
Large plages de températures	-5 - +40	°C
pH pur	Basique	-

CARACTERISTIQUES :

Odeur : neutre - Légère odeur d'ammoniac.

Parfaitement dispersible dans l'eau.

Propriétés tensio-actives. Se rince facilement.

Incompatible avec les détergents anioniques.



DOSAGE PRECONISE :

Dilution : 0.5% - soit 1 litre de produit concentré à diluer dans 200 litres d'eau claire.

La désinfection du matériel s'effectue par trempage de 10min dans un volume d'eau auquel un volume approprié de produit aura été préalablement ajouté. Ce trempage doit être suivi d'un rinçage.



1. DILUER

Le produit
dans de l'eau



2. TREMPER

Laisser tremper
pendant 10 min



3. RINGER

Votre néoprène
est prêt à l'emploi!

ABYSSNAUT® SARL – 3, rue de l'Orme – F 63880 OLLIERGUES – France. Tel: 04 73 95 29 68
contact@abyssnaut.com – commercial@abyssnaut.com

Toutes ces informations sont données à titre indicatives et correspondent aux valeurs qui nous sont connues lors de leur publication. Celles-ci ne constituent en rien une assurance de performances et ne font pas office de garantie vis-à-vis des applications propres à chaque utilisateur. Toutes ces informations peuvent à tout moment, sans consultation préalable, être modifiées.



WWW.ABYSSNAUT.COM

NORMES AFNOR :

Résultats obtenus sur le produit dilué :

Bactéricidie : EN 1276

Fongicide : EN1650

Virucidie (virus enveloppés) : EN 14476

Algicide : Modified EN1276

ECO INFO :

Biodégradabilité supérieure à 90% après dilution.

Les solutions désinfectantes doivent être vidangées dans les réseaux eaux usées.

Les emballages sont de qualité alimentaire.



CONDITIONNEMENTS :

Les produits sont disponibles selon les conditionnements suivants :

- Flacon de 1L doté d'un goulot doseur
- Bidon de 5L (robinet et gobelet doseur disponibles)

IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT PUR :

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Mentions de danger :**

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Pictogrammes de danger :**

· Pictogrammes : SG05 + SG09

· **Mention d'avertissement :** Danger

· **Conseils de prudence :**

· P102 : Tenir hors de portée des enfants

· P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation

· P280 : Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

· P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

· P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

· P305+P351+ P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Didcyldiméthylammonium, chlorure CAS : 7173-51-5 / 2,49% w/w TP :2

NUMERO DU CENTRE ANTI-POISON PARIS : 01 40 05 48 48

Le produit après dilution ne présente aucune classification de danger





WWW.ABYSSNAUT.COM

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Eviter le contact du produit pur avec la peau. Ne pas avaler.

Ne pas utiliser avec d'autres produits.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Pour plus de renseignements se référer à la FDS du produit.

En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche.